



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

R
M

19017228

22 JAN. 2019
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0541.618.405

Dénomination

(en entier) : **BANKNOTE ETHICS INITIATIVE**

(en abrégé) : **BNEI**

Forme juridique : **Association internationale sans but lucratif**

Siège : **Avenue Louise 209A, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Reelection commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18 janvier 2019

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire DGST & Partners – Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à 1170 Bruxelles, avenue E. Van Becelaere 28A/44, pour une nouvelle période de trois ans. Le cabinet précité a déclaré désigné comme représentant permanent Michaël De Ridder. Le mandat du commissaire portera sur les exercices 2018, 2019 et 2020 et prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

L'assemblée donne pouvoir à SGG Belgium SA, dont le siège social est situé au 209A avenue Louise, à 1050 Bruxelles, valablement représentée à cet effet par Mesdames Annick Garcet et Florence Félix, chacune avec pouvoir d'agir seul et de désigner un substitut, afin d'effectuer le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce francophone de Bruxelles et en général de faire ce qui est nécessaire ou utile à cet effet (en ce compris la signature des formulaires nécessaires pour la publication au Moniteur belge).

SGG Belgium SA
Annick Garcet
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature